

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 7 novembre 2019

### Présents :

- Enseignants : Mmes BOUY, DEROT, JACOBE, FRESNE, MIOT, PILET, THEILLIER, OZETTE, GENOUDET, SILVI, JURION .
- Représentants de la Mairie : M. BELFIE, M. JAROSZ, M. ESPI, Mme JOLIVET, Mme HOUPLIER
- Délégués des parents élèves : Mesdames BARENTON, COIFFARD BRONSTEIN, COLOSIO, DAUBE GONCALVES, DERIS PASSERON, DETOUCHE, DIGUET, PLOYART BANDURA, Messieurs FROCOT, GUILBERT, VILLARS

### Absents excusés :

M. DEVILLE (Inspecteur de l'Éducation Nationale Reims Sud),  
Parents d'élèves : Mesdames SYROTHNIK, DERVIN  
Mme CAPY( Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale)

### Ordre du jour :

- 1.Mise en place des conseils d'école
  - a . Désignation de secrétaire de séance
  - b . Résultats et participation aux élections de parents d'élèves
  - c . Les attributions du conseil d'école
- 2.Bilan de la rentrée 2019/2020
  - a . Effectifs et répartitions
  - b . Projets particuliers en cours
- 3.Sécurité (hygiène, incendie, PPMS, alerte intrusion...)
- 4.Règlement intérieur de l'école
- 5.Point sur les travaux et équipements
- 6.Projet équipement tablettes
- 7.Questions diverses

La séance est ouverte à 18 H 00

## **1. Mise en place des Conseils d'école.**

### **a) Désignation de secrétaire de séance :**

Le conseil réunit trois instances (école, mairie, parents), aussi il serait souhaitable que le compte rendu soit pris pour le premier conseil par un enseignant, puis pour le second par un représentant de la mairie et par un délégué de parents pour le dernier conseil.

Secrétaire de séance : Mme Dérot

**Afin d'être plus efficace et de pouvoir transmettre les informations à l'ensemble de la communauté éducative plus rapidement après le conseil d'école, il est proposé que le compte rendu soit saisi en direct et validé par tous à l'issue de la réunion. Aussi, il est nécessaire d'être vigilant durant la tenue du conseil et de ne pas hésiter à émettre des remarques au fil de la séance.**

Ce fonctionnement permettra de transmettre le compte rendu dans les jours suivants le conseil, sous forme de pièce jointe d'un mail aux membres du conseil. Le document pourra ainsi être mis très rapidement en ligne sur le site de la mairie.

### **b) Résultats et participation aux élections de parents d'élèves :**

#### **Participation :**

354 inscrits, 155 votants, 21 bulletins nuls, 134 suffrages exprimés.

Taux de participation de 43,79% en hausse de 1,5 points par rapport à l'année dernière. Ce qui légitime le choix fait du vote uniquement par correspondance.

#### **Résultats :**

10 sièges pourvus

#### **Les délégués élus :**

Nom	Prénom	Classe des enfants
BARENTON	Julie	PS (Paul)
COIFFARD BRONSTEIN	Sabine	CM1 (Alice)
COLOSIO	Charlotte	PS (Joséphine) CP (César)
DAUBE GONCALVES	Alexandra	CE2 (Fanny)
DERIS – PASSERON	Isabelle	GS (Emma) CE1 (Arthur)
DERVIN	Delphine	CE1 (Léo)
DETOUCHE	Sophie	GS (Louise) CE1 (Léopol)
DIGUET	Sylvie	CE2 (Constance)
FROCOT	Pierre-Emmanuel	MS (Raphaël)
GUILBERT	Dimitri	CM1 (Avaé, Evie)
PLOYART BANDURA	Shirley	GS (Noa) CE2 (Luka)
SYROTIK	Nathalie	CE2 (Jerzy)
VILLARS	Antoine	MS (Mahé)

### a) Les attributions du conseil d'école :

Le conseil d'école vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école après proposition des enseignants.

Il est informé et donne son avis sur les actions pédagogiques et éducatives, les moyens alloués, les conditions d'accueil des enfants en situation de handicap. Des sujets concernant l'accueil périscolaire peuvent être abordés, en respectant évidemment les compétences de chaque instance. La protection et la sécurité des enfants sont également des points évoqués en conseil d'école.

Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République concernent également le conseil d'école.

## 2. Bilan de la rentrée 2019

### a) Effectifs et répartitions.

Structure pédagogique au 3 novembre 2019 :

Nom et prénom des enseignants en charge de chaque classe	Jours de présence dans la classe	Nombre d'élèves inscrits dans chaque classe								Total	
		PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
M. VIGNEROT Jean-Emile	<i>L, Ma</i>	23									<b>23</b>
Mme GENOUDET Pauline	<i>J, V</i>										
Mme OZETTE Véronique	<i>Tous les jours</i>		24								<b>24</b>
Mme SILVI Emilie	<i>Tous les jours</i>		12	10							<b>22</b>
Mme THEILLIER Hélène	<i>Tous les jours</i>			24							<b>24</b>
Mme JACOBÉ Aurélie	<i>Tous les jours</i>				25						<b>25</b>
Mme DÉROT Marie	<i>Tous les jours</i>					23					<b>23</b>
Mme MIOT Véronique	<i>Tous les jours</i>					13	11				<b>24</b>
Mme BOUY Virginie	<i>Tous les jours</i>						24				<b>24</b>
Mme FRESNE Manuela	<i>Tous les jours</i>							27			<b>27</b>
Mme GILLET Annabelle	<i>Mardi, Vendredi</i>								5	22	<b>27</b>
Mme PILET Aurélie	<i>Lundi, Jeudi</i>										
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>23</b>	<b>36</b>	<b>34</b>	<b>25</b>	<b>36</b>	<b>35</b>	<b>32</b>	<b>22</b>	<b>243</b>

Il y a 243 élèves inscrits et présents pour 10 classes.

Les effectifs prévisionnels sont de 255 élèves pour la rentrée.

## b) Projets particuliers en cours et à venir.

- Le projet lecture « Les Incorruptibles » est suivi par l'ensemble des classes élémentaires, **l'achat des livres a été financé par la mairie** et nous les en remercions. Une chorale est mise en place, pour certaines classes individuellement ou regroupées.
- Projet environnement dans toutes les classes ; une date est réservée pour le passage à l'école du tri-truck et des ateliers avec le grand Reims ; à tour de rôle les classes élémentaires sont responsables du nettoyage de la cour.

Les projets sont financés par la mairie, la coopérative scolaire, l'APEB et les parents.

La question du financement des transports par CITURA est posée et M. Le Maire réaffirme l'engagement de la commune sur le financement des cartes de transport dans le respect de la procédure de demande préalable de bon de commande à la mairie.

### Bilan financier de la coopérative à la rentrée :

2018/2019 :

Recettes :	Dépenses :
<ul style="list-style-type: none"><li>• cotisation des familles (en baisse, moyenne 14.85€/enfant)</li><li>• subvention APEB : 2034€ (réparti entre les classes)</li><li>• bénéfice photos : 1657.40€</li><li>• bénéfices torchons : 551€</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• cotisation OCCE (augmentation avec le nombre d'élèves) 647.02€</li><li>• incorruptibles 923.62€</li><li>• divers : 74.35€</li></ul>

Total + 2049.04€

Au 31/08/19 reste en fond de roulement 6808.44€

2019/2020 pour le moment :

Cotisation des familles (en augmentation, moyenne 15.95€/enfant)

Cotisation OCCE : 700.23€

Subvention APEB : 2700€

### **Les projets par classe :**

- **TOUTES LES MATERNELLES** : écoles qui folkent, écoles et cinéma, le cirque éducatif en janvier ; travail sur le thème des émotions

○**MS** : à la gare TGV : 3 ateliers miel, yaourt au lait de brebis, eau et observation des moutons qui entretiennent le terrain.

○**MS / GS** : Classe de découverte à la ferme (1 nuit) ; à la gare TGV : 3 ateliers miel, yaourt au lait de brebis, eau et observation des moutons qui entretiennent le terrain.

○**GS** : Classe de découverte à la ferme (1 nuit) ; à la gare TGV : 3 ateliers miel, yaourt au lait de brebis, eau et observation des moutons qui entretiennent le terrain.

○**CP** : lecture ; projet goûter zéro déchet ; jardinage ; randonnée et observation des déchets dans la nature.

○**CE1** : Classe de découverte au Der : 5 jours, demandes de devis et subventions en cours  
randonnée au bord de la Muire, école et cinéma n°1 « Le chant de la mer » 10/12 ; spectacle au Manège « We Are The Monsters » 28/11

○**CE1 / CE2** : Classe de découverte au Der : 5 jours, demandes de devis et subventions en cours  
randonnée au bord de la Muire, école et cinéma n°1 Le chant de la mer 10/12 ; création de tawachi ; Opéra spectacle « Quand tout sera blanc » en décembre

○**CE2** : école et cinéma n°1 « Le chant de la mer » 5/11, 2 randonnées : la première pour conduire les CP sur un trajet connu, la deuxième sur les limites de la commune

○**CM1** : théâtre en anglais Spectacle « Aliens » 28/01 ; visite de la chaufferie, randonnée découverte de la Muire en guide des CE1, recyclage des bouchons (affiche explicative), projet avec météo France : mise en place d'une sonde à l'extérieur

○**CM1/CM2**: Danse contemporaine. Spectacle « Ikueman » au manège le 21 novembre à 14h30. École et cinéma 1<sup>er</sup> film « Dansons sous la pluie en novembre »

Théâtre en anglais. Spectacle « Aliens » le 28 janvier 2020 au matin, la salle va être demandée à la mairie de Bezannes.

### **Les projets par l'APEB :**

Vente de cookies le 15/11 devant l'école à la sortie et vente de chocolats .

Le marché de Noël aura lieu le vendredi 13/12 à 18h. Il faudra prévoir le transfert des enfants du périscolaire jusqu'à la salle municipale.

### **3. Sécurité**

Des exercices de mise en sûreté sont réalisés durant l'année de la façon suivante :

Un exercice par trimestre d'évacuation en cas d'incendie. Celui-ci du 1<sup>er</sup> trimestre a déjà eu lieu.

Un exercice par trimestre de Plan Particulier de Mise en Sûreté.

-Un PPMS attentat/intrusion : confinement dans les classes ou évacuation en cas d'intrusion de personne armée ; celui du 1er trimestre a déjà eu lieu avant les vacances. Le signal est le sifflet, préconisation d'un signal lumineux pour ne pas se faire remarquer et être plus efficace.

-Deux PPMS risques majeurs : exercices de confinement ou d'évacuation (alerte chimique, intempérie, fuite de gaz...) . Le signal est la corne de brume.

L'entrée dans l'école est un sujet sensible et nous veillons à la contrôler strictement. Aussi, il n'est pas envisageable dans le cadre du plan Vigipirate de permettre une entrée libre, ceci pour la sécurité des élèves et des adultes.

La grille est toujours fermée. Il existe un visiophone mais la directrice ne peut l'utiliser que le lundi et le jeudi jours de décharge, car les autres jours elle travaille en classe avec ses élèves et ne peut pas les laisser seuls pour répondre aux différentes sonneries. **Il n'y a pas de secrétaire à l'école et donc pas de solution envisageable pour répondre au visiophone durant la journée hormis ces jours de décharge administrative éventuellement.**

*Attention, actuellement Mme Gillet est en arrêt et l'ouverture de la grille durant la journée est donc compliqué (y compris les lundis et jeudis).*

**Dans la mesure du possible, les rendez-vous médicaux doivent correspondre aux horaires de récréations.**

#### **4. Règlement intérieur de l'école**

Le règlement scolaire n'ayant pas subi de modification, il a été demandé aux parents de le signer dès la rentrée afin d'informer au plus vite toutes les familles du fonctionnement de l'école.

#### **5. Points sur les travaux et équipements**

La mairie a mis en œuvre de nombreux travaux d'aménagement de l'école et des abords de l'école correspondant aux demandes étudiées l'année dernière et afin d'adapter les structures existantes à l'augmentation des effectifs scolaires.

=> Le parking

=> La réalisation d'une salle de classe maternelle (GS) à la place de l'ancien dortoir et d'une grande salle de classe à la place de l'atelier

=> l'aménagement d'une nouvelle salle de classe (CM1)

La nouvelle classe a été équipée en matériel scolaire et informatique, la classe de madame Miot a été doté d'un TBI, le matériel informatique de la classe de CM1 CM2 a été déplacé (TBI et enceinte)

Avant de laisser M. Jarosz apporter quelques précisions, la directrice remercie vivement la municipalité pour tous ces travaux, les frais conséquents engagés, la disponibilité des employés

municipaux durant le mois d'août pour la mise en œuvre de l'installation des nouvelles classes et des modifications.

#### **6. Projet d'équipement en tablettes**

Le projet pédagogique accompagné d'un budget prévisionnel a été envoyé à la mairie pour lecture, il sera présenté de vive voix dès janvier.

#### **7. Questions des parents (préalablement déposées)**

**La parole est laissée aux délégués de parents d'élèves :**

##### **a)Règlement périscolaire**

Le règlement du périscolaire a été modifié : il a été distribué avec le dossier d'inscription en juin dernier. Les parents souhaitent être prévenus plus en amont des décisions concernant les modifications. La mairie en prend note

Les parents font remarquer que c'est toujours l'ancien règlement qui est accroché dans le panneau d'affichage. C'est corrigé.

A 16h30 les enfants peuvent choisir s'ils font leurs devoirs (places limitées) ou vont jouer. Les parents souhaiteraient savoir si un temps cartable peut être mis en place le lundi et le jeudi. La mairie n'a pas eu la question en amont et souhaite avoir le temps d'y répondre.

##### **b)Projet de construction d'une nouvelle école**

Dans les 4 dernières années la mairie a investi 1 200 000€ pour l'école.

L'éventualité d'un nouveau groupe scolaire a été évoquée et est en cours de discussion. Il sera question de laisser les nouveaux bâtiments regroupés avec les anciens et la restauration scolaire.

**Monsieur le Maire précise qu'à ce sujet, un groupe de travail réunissant les représentants de la collectivité, des enseignants et des parents d'élèves sera constitué au retour de Mme la Directrice.**

La réflexion est également engagée en ce qui concerne les moyens de lutter contre la canicule.

La séance est levée à 20h00

La secrétaire de séance

Mme Marie DEROT

Pour la directrice de l'école

Mme Marie DEROT

Lu et accepté par l'ensemble du conseil en direct de la séance.